

Pour diffusion immédiate

80 000 \$ pour les artistes et les écrivains de l'Estrie en 2009-2010

Sherbrooke, le 1^{er} février 2010 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie et le Conseil de la culture de l'Estrie (CCE) annoncent la *Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie* pour 2009-2010.

Cette Mesure d'aide, dotée d'un budget de 80 000 \$ versé en parts égales entre le CALQ et la CRÉ, vise à accroître et à diversifier les sources de revenus des artistes et des collectifs d'artistes, à soutenir des projets artistiques en partenariat avec la collectivité, à encourager des initiatives artistiques qui mettent en perspective l'identité culturelle de l'Estrie et à favoriser l'émergence d'une relève régionale.

À titre de partenaire au développement des arts et des lettres dans la région, le Conseil de la culture de l'Estrie participe à la promotion de la Mesure d'aide et assure un accompagnement auprès des demandeurs.

Date limite d'inscription : le 26 février 2010

Cette Mesure d'aide s'adresse aux artistes et écrivains de même qu'aux collectifs d'artistes et d'écrivains professionnels qui œuvrent dans les domaines des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art, des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, de la littérature, du conte, et de la recherche architecturale. **La date limite pour déposer un projet est le 26 février 2010.** Le programme et le formulaire d'inscription sont disponibles sur les sites Web de la [CRÉ de l'Estrie](#) et du [Conseil de la culture de l'Estrie](#) ainsi que sur le site Web du [CALQ](#).

La Conférence régionale des élus de l'Estrie

Rappelons que la CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional. C'est dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie, et en concertation avec ses partenaires, que la CRÉ voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

Le Conseil de la culture de l'Estrie

Étroitement associé au développement culturel de la région depuis 30 ans, le Conseil de la culture de l'Estrie regroupe, concerta, représente et offre des services aux artistes et intervenants culturels de l'ensemble des domaines artistiques et culturels. Le Conseil de la culture collabore et joue un rôle-conseil auprès des principaux acteurs du milieu culturel régional afin de faciliter la réalisation d'interventions permettant un meilleur développement artistique et culturel.

Depuis 15 ans, le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient également le perfectionnement des artistes professionnels.

- 30 -

Renseignements :

Carl Allen
Directeur des Relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-9230 sans frais 1 800-608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

Judith Lavallée
Chargée de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
Tél. : 819 563-1911, poste 229
www.creestrie.qc.ca

François Poirier
Agent de développement
Conseil de la culture de l'Estrie
Tél. : 819 563-2744
www.cultureestrie.org